

A.P.P.P - ASSEMBLEE GENERALE 2011
du DIMANCHE 8 JANVIER 2012

RAPPORT MORAL

Renouvellement VŒUX.....

Comme chaque année, l'assemblée générale permet de nous retrouver, hors saison, dans une période calme au niveau de la pêche mais également à un moment où toutes nos activités sont mises en sommeil.

C'est donc avec beaucoup de plaisir que nous vous accueillons aujourd'hui pour dans un premier temps faire le point sur l'année écoulée mais également voir comment se présente la prochaine saison.

Nous nous sommes retrouvés l'an dernier, comme aujourd'hui, au début du mois de janvier pour l'assemblée générale. Cela a été pour nous l'occasion de fêter l'Épiphanie et de remettre aux champions les trophées annuels.

Mais notre programme a réellement débuté avec les beaux jours.

Je commencerai donc par évoquer tout d'abord les cinq sorties pêche – ex concours - requalifiées ainsi pour des raisons administratives.

Sur l'ensemble de la saison, 28 bateaux ont participé à ces épreuves ce qui représente une moyenne de 15 bateaux par sorties.

Je tiens à souligner que la première manche ouverte à tous les plaisanciers lors de la fête de la Saint-Pierre et mise en place par l'APPP, a réuni une quarantaine de bateaux. Il s'agit du Challenge « Henri Caumes » que nous avons su pérenniser.

Cette épreuve connaît chaque année un grand succès. Elle est ouverte à tous et a pour ambition de rassembler le milieu de la plaisance.

C'est également l'occasion pour nous de rendre hommage au regretté Henri Caumes qui a su entre autre, mener à bien le difficile dossier des récifs artificiels.

Je dois préciser que cette épreuve est sponsorisée par la Mairie de Valras-Plage qui offre à chaque participant un bon d'achat de 20 €.

Les sorties pêche sont importantes pour le club. Elles apportent un plus au niveau de l'animation du port et beaucoup de folklore au moment de la pesée. C'est également pour nous l'occasion de promouvoir la pêche de loisir.

Autre point intéressant à développer au niveau de la pêche, c'est celui des récifs artificiels. Jacques Andrieu vous en parlera plus longuement tout à l'heure mais sachez que nous suivons avec toujours autant d'intérêt l'impact qu'ils apportent sur la flore et la faune en matière de colonisation et de maintien de certaines espèces. Il semblerait que le but soit atteint car nous avons eu échos de très belles pêches réalisées l'été dernier sur cette zone. Certains jours d'ailleurs ce secteur ressemblait étrangement à Hong-Kong ville flottante.

Nous sommes également conscients du rôle que ces récifs jouent pour lutter contre le chalutage côtier et ceci nous semble capital.

Par comparaison, lorsqu'une parade efficace sera trouvée contre les filets tournants qui pillent nos rivages nous constaterons certainement une amélioration notoire au niveau des prises nobles. Je pense surtout au loup dont l'espèce est en diminution constante.

C'était mon petit commentaire du jour, mais revenons si vous le voulez bien aux récifs artificiels.

Ce dossier est suivi depuis toujours par l'APPP. Sachez que votre participation à cette étude est très importante. Vous pouvez nous aider en renseignant les fiches qui sont mises à votre disposition sur notre site internet.

Nous organisons d'ailleurs chaque année une sortie spéciale récifs ayant pour but de vous sensibiliser à cette surveillance mais également d'aider les scientifiques en matière de suivi.

Cette sortie a eu lieu le samedi 11 juin 2011 dans des conditions idéales au niveau de la météo, en présence d'Anne TESSIER représentant l'agence Méditerranée OCEANIDE. Certains ne s'en souviennent peut-être pas car les prélèvements n'ont pas été remarquables mais nous garderons tout de même un souvenir impérissable de cette matinée grâce aux excellentes moules en sauce servies lors de l'apéritif et préparées par Jean-Michel REYNAUD.

Continuons si vous le voulez bien à développer le chapitre pêche en abordant le sujet du thon.

Dossier difficile à gérer par le bureau. Depuis les demandes d'autorisation de pêche jusqu'à l'attribution des bagues nous sommes confrontés chaque année à une gestion lourde et rigoureuse, souvent compliquée et difficile au niveau décisionnel.

En effet, en fonction du capital bracelets qui nous est attribué, il nous faut trouver une solution juste et équitable.

Le choix de regrouper les pêcheurs par « triplettes » a ainsi été privilégié l'an dernier. En effet, vu le nombre de bagues qui nous avaient été accordées, cela a paru être, à notre sens, la meilleure répartition possible pour satisfaire tout le monde.

Beaucoup de thons ont été présents dans notre zone et je ne vous apprendrai rien en vous disant que les prises ont été nombreuses.

Nous reviendrons tout à l'heure sur ce dossier dans le chapitre qui lui est consacré.

Nous venons de voir que la pêche hauturière a été très satisfaisante ce qui ne semble pas le cas concernant la pêche côtière.

En effet, d'après le constat que nous avons pu faire, les belles pêches de daurades ont été moins spectaculaires que ces dernières saisons.

Même constat concernant les sorties au loup soit en traîne ou à la peau. Quant à la pêche au maquereau, nous avons remarqué une fois de plus une arrivée tardive des bancs.

La fraîcheur de l'eau (13,5° relevés au mois de juillet) ou d'autres éléments plus inquiétants en sont peut-être la cause.

Heureusement que les calamars ont été nombreux dès la fin du mois d'août et de beaux spécimens se pêchent encore sur les fonds rocheux.

Les bonites quant à elles, avaient pris attache aux abonnés absents.

Pour conclure ce chapitre concernant la pêche, je voudrais faire si vous le permettez un petit commentaire concernant les prises.

A notre grande satisfaction, nous avons pu remarquer lors des pesées que de plus en plus de pêcheurs respectent les tailles et cela est à souligner.

Nous pensons que les formules souvent répétées « laissez les grandir » ou « petit poisson deviendra grand » commencent à porter leurs fruits. Continuons, continuez dans cette voie. Il en va de notre avenir, montrons avant tout que nous sommes des pêcheurs responsables.

Après la pêche, abordons maintenant le chapitre concernant les autres activités.

Nous entrons cette saison dans notre 22^{ème} année d'existence.

Depuis le début nous avons voulu créer puis maintenir un climat familial et convivial au sein du club. Nous y sommes toujours parvenus grâce aux différentes équipes en place.

Je tiens d'ailleurs à remercier aujourd'hui les membres du bureau, leurs épouses et toutes les personnes qui nous ont accompagnés, pour le travail accompli lors de la dernière saison.

Comme d'habitude, nous avons organisé deux repas champêtres au « Chalet Lafon » les 3 juillet et 28 août.

Parlons tout d'abord de la désormais célèbre Paella ayant rassemblé près de 200 personnes puis la thonade - mouclade réunissant 185 convives.

Ces manifestations sont certes difficiles à organiser au niveau de la logistique mais elles permettent de réunir les pêcheurs leurs familles et leurs amis afin de passer un moment agréable.

Autres temps forts, le repas organisé trop tardivement au restaurant en fin de saison qui a rassemblé une cinquantaine de sociétaires puis le voyage à Barcelone mis en place au mois de novembre à l'occasion du salon nautique.

58 personnes ont participé à cette excursion. Cette journée devrait être renouvelée dans deux ans.

Dans cette partie consacrée à la vie du club, j'aborderai la mise en place des lotos trimestriels.

Comme nous le répétons souvent, ils nous permettent d'alimenter notre trésorerie sans augmenter nos cotisations. C'est ainsi que nous pouvons acheter de nombreux lots pour les concours, ne pas trop regarder les dépenses concernant les apéritifs ou les réunions, vous informer en vous adressant plusieurs courriers par an, répondre aux imprévus etc ...

Je profite de l'occasion pour vous indiquer que notre prochain LOTO aura lieu le JEUDI 23 FEVRIER au Palais de la Mer de Valras-Plage.

Ces bons moments ne doivent pas toutefois nous faire oublier nos principaux points de repères. En effet, notre but n'est-il pas aussi de défendre et de protéger la Plaisance et la Pêche ?

Nous avons abordé une partie de ce chapitre lorsque j'ai évoqué l'utilité des récifs artificiels mais voyons maintenant le rôle que nous jouons au niveau de la défense de la plaisance.

Là aussi, nous ne sommes pas restés inactifs. Même si nos actions sont souvent discrètes elles ont été réelles. Elles se sont concrétisées par des entretiens fréquents avec les autorités locales. C'est ainsi que nos points de vues, nos interrogations, nos souhaits ou autres sollicitations ont été portés à la connaissance des Affaires Maritimes ou autres administrations, très souvent par l'intermédiaire de la Délégation régionale de la FNPPSF.

Au chapitre des activités administratives, je tiens à vous rappeler que nous sommes également représentés au conseil portuaire du port de Valras et nous assistons à la même assemblée en ce qui concerne le port de SERIGNAN.

Notre activité est reconnue. Nous avons même obtenu cette année, grâce aux actions que nous menons en matière de surveillance des récifs artificiels, une nette augmentation de notre prochaine subvention municipale qui sera portée de 700 à 1 000 €.

Comme je vous l'ai précisé par ailleurs, nous sommes souvent aidés dans les actions que nous menons par la Délégation régionale de la FNPPSF.

Le club est en effet officiellement affilié depuis trois ans à cette fédération.

C'est par son intermédiaire que nous intervenons en matière de réglementation, de projets maritimes, ou de pêche. Je pense principalement au dossier d'éolien en mer auquel nous avons pour l'instant échappé, au dossier récurrent de la pêche au thon, aux zones Natura 2000 etc...

Nous avons la chance d'avoir dans notre équipe Jean-Claude Chaulet qui préside la délégation régionale et tient également le poste de secrétaire au sein de notre conseil d'administration.

Concernant la FNPPSF bon nombre d'entre vous ont compris l'utilité d'être fédérés. Actuellement, nous sommes 118 soit 78 % de l'effectif à avoir compris combien cette démarche était nécessaire. Ce chiffre est en nette progression depuis maintenant 3 ans. Toutefois, nous sommes conscients que l'effet pêche au thon n'est pas étranger à cette croissance.

Je dois vous informer, d'ailleurs que le congrès national de la FNPPSF est organisé cette année à Argelès-sur-mer par notre délégation régionale. Il aura lieu du 30 mars au 1^{er} avril. Il est fortement conseillé aux sociétaires affiliés d'assister au moins à l'assemblée générale qui se tiendra le dimanche 1^{er} avril. Tout le programme de ces journées figure dans le dernier Pêche et Plaisance que vous venez de recevoir.

Pour conclure cette partie administrative, sachez que l'APPP affiche un effectif de 152 adhérents. Ce chiffre connaît une légère fluctuation annuelle en se maintenant toutefois depuis longtemps à un minimum de 150 personnes.

Parlons rapidement du calendrier 2012. Pas de nouveautés particulières.

C'est une année classique qui nous attend avec nos traditionnelles sorties pêche échelonnées de juin à septembre, les deux repas champêtres et celui de fin de saison.

Toutefois, nous avons prévu de mettre en place, comme nous l'avons fait il y a deux ans, une matinée consacrée à l'initiation de la pêche en expliquant certains montages ou en donnant quelques astuces pour réussir de bonnes sorties. Cette réunion aura lieu le SAMEDI 28 AVRIL ici même, salle Valmer.

Une sortie spéciale récifs est également programmée le SAMEDI 9 juin. Nous vous tiendrons informés en temps utiles de toutes ces manifestations.

Avant de terminer je voudrais vous parler de notre site INTERNET tenu par Jacques Andrieu. Il nous permet de vous tenir informés constamment des nouvelles du club. Nous avons également la possibilité de vous contacter rapidement par la messagerie électronique. C'est pourquoi il est très important pour nous de connaître vos coordonnées.

Je dois également hélas, avant de conclure, aborder le chapitre nécrologique en vous rappelant que plusieurs sociétaires nous ont quittés l'an dernier. Tout d'abord Néné et Régine Arcella, Mesdames Cornet et Marcheron, René Fajou et André Thiroine, ancien Maire de Valras-Plage et membre fondateur de l'APPP. Ayons aujourd'hui une pensée pour eux.

Il est toujours difficile de terminer sur une note triste. Gardons donc à l'esprit les bons moments que nous avons vécus ensemble.

En ce qui nous concerne nous avons essayé de garder le cap et de mener le navire jusqu'à cette escale marquée par la fin de l'année.

Vous aurez certainement constaté que depuis peu nous avons tenté d'évoluer dans le contexte de la pêche et de la mer en conservant les côtés amicaux et conviviaux qui nous ont toujours accompagnés.

Lors de la prochaine saison nous tacherons de conserver ce cap. Je suis certain qu'avec votre aide nous y parviendrons.

Encore une fois toute notre équipe vous souhaite une excellente saison 2012.

Je vous remercie de votre attention et suivant la formule consacrée, bon vent et bonne mer à vous toutes et à vous tous.

Le Président :

Jean-Paul PALACIO